

RAPPORT D'ACTIVITÉ SIARSGL

EAUX USÉES,
BASSINS DE
RÉCUPÉRATION
DES EAUX
PLUVIALES...

2023



M. Arnaud PERICARD
Président du Syndicat Intercommunal
Maire de Saint-Germain-en-Laye
Conseiller départemental des Yvelines

SOMMAIRE

Carte d'identité	4-6
Que s'est-il passé en 2023 ?	7-8
Données budgétaires	9
Données administratives, juridiques et de commande publique	10-11

CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Par arrêté préfectoral du 9 avril 2008, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL) est chargé du réseau de transport des eaux usées et pluviales collectées par ses communes membres.

En fonction des secteurs, les réseaux du SIARSGL collectent les eaux usées et pluviales sous forme séparative* ou sous forme unitaire**. Les eaux collectées sont ensuite rejetées dans le réseau de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) au niveau du poste Rive Gauche du Pecq, puis traitées par la station du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) Seine Aval à Achères.

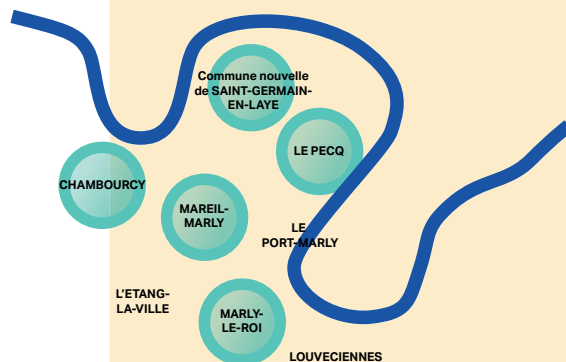
Le 24 janvier 2018, le syndicat a choisi de confier la gestion de son réseau et de ses ouvrages à la société SUEZ, sous forme d'une Délégation de Service Public (DSP), jusqu'au 31 décembre 2024.

Le délégataire est donc compétent pour la gestion et l'entretien de :

- L'ensemble des collecteurs*** et galeries figurant au patrimoine du syndicat ;
- Des ouvrages annexes permettant l'acheminement des effluents et figurant également à son patrimoine : postes de relevage, vannes, bassins de stockage, déversoirs d'orage, chambres à sable, etc ;
- La collecte des effluents dans les rues où les communes ne disposent pas d'assainissement propre et où le collecteur du Syndicat est le seul équipement existant ;
Il est chargé de :
 - L'entretien général de son réseau et de ses équipements ;
 - Tous travaux nécessaires sur le réseau : réhabilitation, restructuration, élargissement, renforcement etc. ;
 - Toutes études nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;
 - L'entretien de tous ouvrages destinés à réguler l'écoulement des eaux et à lutter contre les inondations (bassin de stockage, etc.) et notamment la gestion des rus dans leurs parties canalisées.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2022, le Syndicat agit comme délégataire pour la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine, dans le cadre d'une convention de délégation de compétence en matière de transport des eaux usées et pluviales.

En effet, l'agglomération s'est vue transférer de plein droit, au 1^{er} janvier 2020, les compétences « eau », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines ». Dans l'objectif de donner davantage de souplesse à l'exercice de ces compétences, le cadre légal et réglementaire ouvre la possibilité de déléguer en tout ou partie à un syndicat



* Un réseau séparatif est un système de canalisations qui collectent et transportent séparément les eaux pluviales et les eaux usées domestiques et industrielles.

** Un réseau unitaire est un système de canalisations qui collectent et transportent en mélange toutes les eaux (usées et pluviales).

***Canalisation ou conduite principale sur laquelle sont raccordées les canalisations secondaires de récupération des eaux usées et pluviales.

les compétences relatives à l'assainissement. Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté délégante.

La convention de délégation vise à préciser les conditions dans lesquelles le syndicat assure le service de transport des eaux usées et des eaux pluviales urbaines sur son territoire pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine.

OUVRAGES

- 3 postes de relèvement (PR) :
 - PR Rive gauche au Pecq (2 179 m³/h).
 - PR Fonderie au Pecq (1 604 m³/h).
 - PR RN13 au Port-Marly (250 m³/h).
- 16 déversoirs d'orage (DO) et trop-plein (TP).
- 10 chambres à sables.
- 2 siphons (Le Port-Marly, Le Pecq).
- 1 bassin d'orage enterré (situé rue Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye).
- 1 vanne de délestage (située au Pecq).
- 1 bassin de stockage restitution de 600 m³ situé au Port-Marly et 1 bassin de stockage restitution de 4 000 m³ situé au Pecq.

ÉQUIPEMENTS DE MESURES

12 points de mesures pour l'autosurveillance du réseau :

- DO de la vanne de Normandie au Pecq.
- DO de la rue des prairies au Pecq.
- DO à l'angle entre la place Aschaffenburg et la rue du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye.
- TP du bassin Corbière au Pecq.
- TP PR Fonderie au Pecq.
- TP du PR Rive Gauche au Pecq.
- TP du bassin de Port-Marly.
- Ru de L'Étang-la-Ville avant confluence avec le ru de Buzot au Pecq.
- Ru de Marly au Port-Marly.
- Ru Jean Jaurès au Port-Marly.
- 2 pluviomètres.

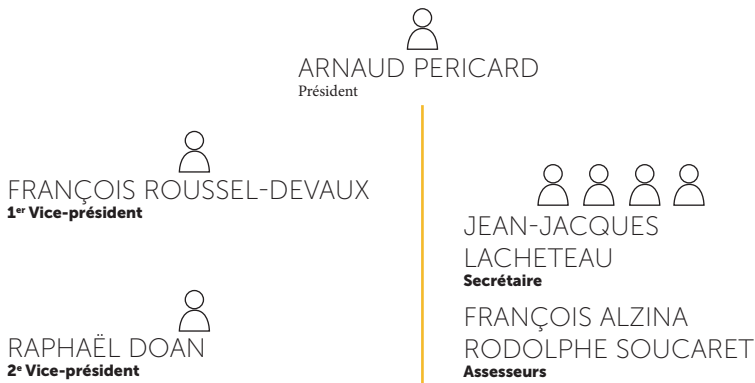
Le SIARSGL dispose depuis 2013 d'un règlement d'assainissement collectif définissant les conditions et modalités de raccordement aux réseaux intercommunaux. Ce document précise :

- Les prescriptions techniques concernant la réalisation des ouvrages de raccordement des particuliers et industriels ;
- Les obligations réglementaires concernant l'entretien et le contrôle des installations ;
- Les frais d'établissement et les redevances applicables ;
- Le débit maximum autorisé de 1 L/s/ha pour les rejets d'eaux pluviales au réseau ;
- Les relations entre l'exploitant et les abonnés du service.

Le règlement d'assainissement permet ainsi d'améliorer la qualité du service public en apportant une meilleure lisibilité des règles applicables à chaque usager.

Le linéaire du réseau du SIARSGL se décompose de la manière suivante 15 277 m en unitaire, 12 912 m en eaux usées (dont 361 m de canalisation de refoulement), 11 884 m en eaux pluviales (dont le ru de Buzot, le ru de l'Étang et le ru de Marly). Soit un TOTAL de 40 073 mètres linéaires.

LES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL



32 NOMBRE TOTAL D'ÉLUS
dont 16 TITULAIRES

DES MOYENS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS MUTUALISÉS

Depuis le 1er janvier 2014, la mutualisation de moyens a été mise en place entre 6 syndicats intercommunaux de la Boucle de Saint-Germain,

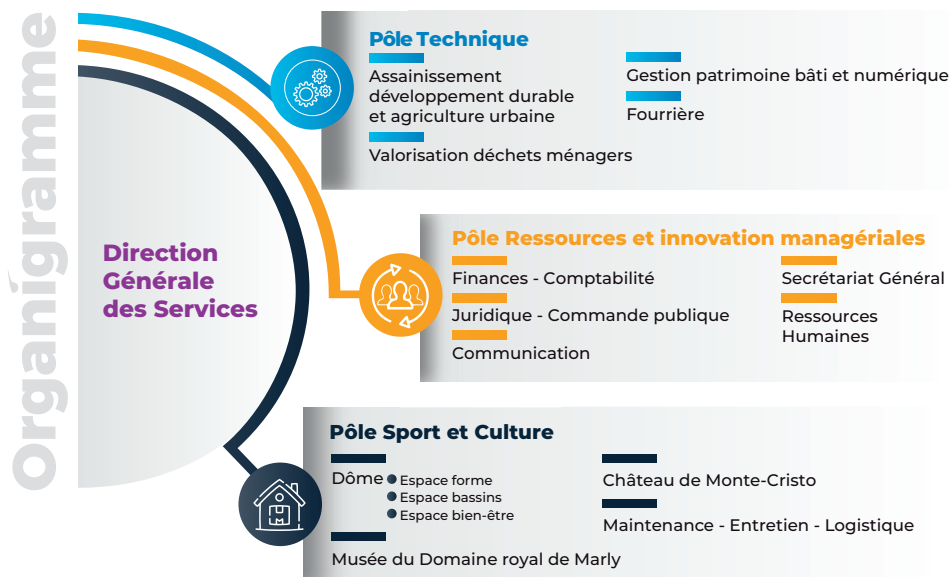
- Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP),
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL),
- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM),
- Syndicat intercommunal VALOSEINE (traitement et valorisation des déchets ménagers).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du Château de Monte-Cristo et du Musée du Domaine royal de Marly ont intégré cette mutualisation.

Frais généraux : **37 547 €**
Masse salariale : **138 633 €**
Soit un total de : **176 180 €**

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX BOUCLES DES YVELINES

Des services mutualisés répartis en 3 pôles



70 agents dont 40% travaillent pour 1 ou plusieurs syndicats.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

FAITS MARQUANTS

- Réception du bassin Corbière.
- Réalisation des études préliminaires pour la construction du bassin de Grandchamp.
- Modification du programme de travaux du SIARSGL.
- Lancement du projet de renouvellement de la DSP du SIARSGL.

Actions réalisées par le délégataire

SUR LES POSTES DE REFOULEMENT

- Poursuite de l'exploitation du nouveau bassin de stockage et restitution de Port-Marly.
- Accompagnement technique du SIARSGL dans le cadre de la création du bassin de stockage et restitution de Corbière au Pecq, réceptionné en janvier 2023, et intégration de cet ouvrage dans le périmètre du contrat par voie d'avenant. Suivi des réserves de la Garantie de Parfait Achèvement pour remédier aux dysfonctionnements et anomalies.
- Pas d'activation du plan de gestion de crue au cours de l'année 2023.

Sur le réseau :

- Réalisation de la visite annuelle du réseau.
- Curage préventif de 2 014 ml de canalisations.
- Inspection télévisée de 1 780 ml de canalisations.
- Pompage de 10 chambres à sables dont la plupart à fréquence semestrielle.
- Extraction de 166 tonnes de sable en provenance des chambres à sables et du curage des réseaux.



Bassin de Port-Marly

- Réalisation de 50 enquêtes de conformité, dont 49 dans le cadre de ventes.
- Remplacement de 2 ouvrages de type fonte de voirie.
- Remplacement des 4 trappes des chambres à sables (Grandchamp 1 & 2, Normandie, Général Leclerc et Burger King).
- Maintenance et exploitation des points d'autosurveillance réglementaires.
- Transmission mensuelle des données d'autosurveillance au format SANDRE pour les services de l'État et le SIAAP.
- Création de 4 branchements assainissement neufs.
- Suivi de l'avancement des projets d'aménagements immobiliers vis-à-vis des aspects assainissement.
- Instruction des documents administratifs relatifs à l'assainissement (réponses DT, DICT, permis de construire, demandes d'autorisation de branchements, etc.).
- Mise à jour du Diagnostic permanent mis en place fin 2021.

Bilan des déversements

Après une année 2022 particulièrement sèche (433.2 mm), l'année 2023 présente un cumul pluviométrique proche de ce qui a pu être enregistré sur les années précédentes. Ainsi, la baisse des volumes transités et déversés globaux observés sur l'exercice 2022, tend à s'inverser sur 2023 en corrélation avec un plus fort cumul pluviométrique.

A noter, après une période hivernale et un printemps plutôt sec, la seconde partie de l'année présente de forts épisodes pluvieux.

Le bilan des volumes déversés par le système toutes situations confondues représente environ 11.1 % des volumes transitant répartis de la manière suivante :

- 43 065 m³ par temps sec soit 0.7 % des volumes transitant tous associés à des situations inhabituelles.
- 636 592 m³ par temps de pluie soit 10.4 % des volumes transitant dont 58 008 m³ suite à des situations inhabituelles soit 0.9 % des volumes transités.

En soustrayant les situations inhabituelles, le bilan des volumes déversés par le système représente 9.4 % des volumes transitant.

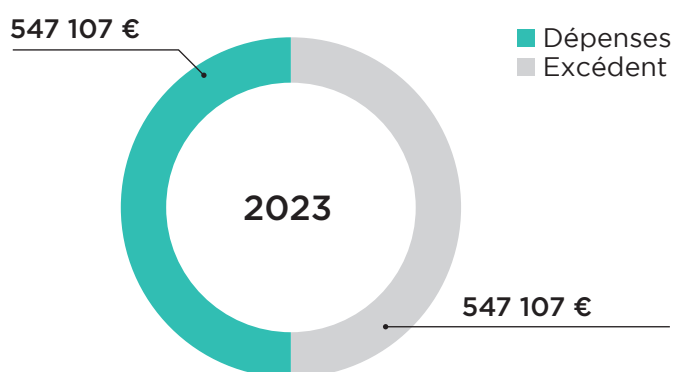
Le volume total pompé au droit du PR Rive Gauche (exutoire du système) est de 5 448 719 m³.

Le volume total transité dans le système est de 6 128 376 m³.

DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT

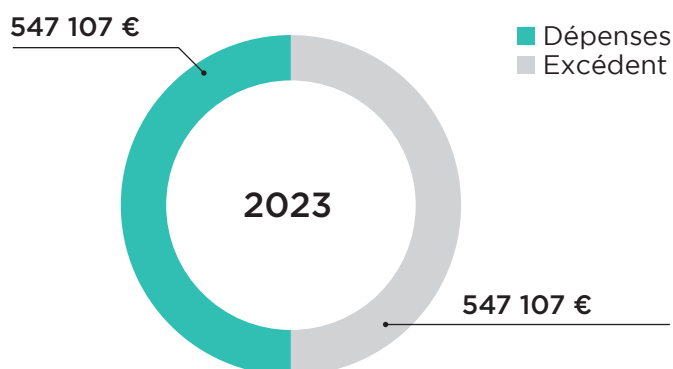
En **Investissement**, les dépenses d'investissement 2023 concernent principalement le poste Fonderies (281 k€), la fin des travaux du bassin Port-Marly (193 k€) et la fin des travaux du bassin Corbière (72 k€).



FONCTIONNEMENT

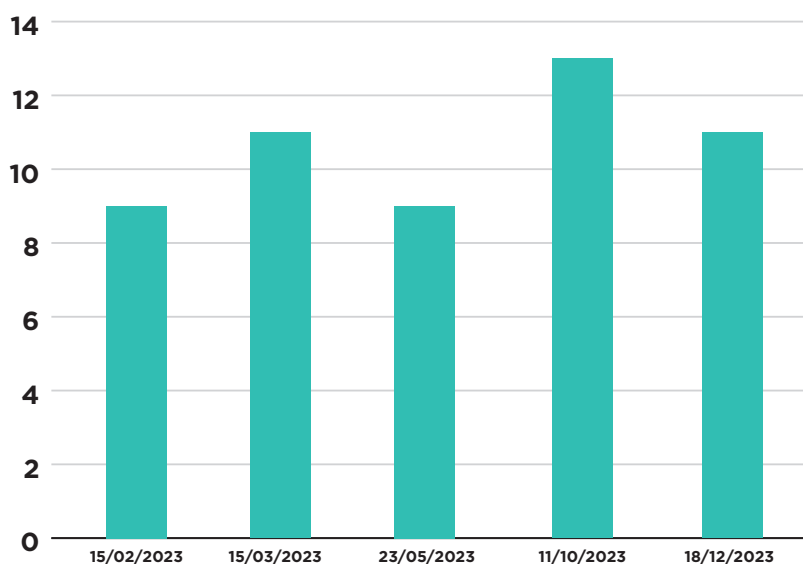
En **Fonctionnement**, hors charges exceptionnelles, les dépenses d'exploitation ont diminué de -3 % vs 2022 pour atteindre 484 k€. Les charges à caractère général sont en baisse (-5 %) pour atteindre 272 k€, la hausse du coût de la DSP avec l'intégration des nouveaux ouvrages (+45 k€) est compensée par la fin du projet Citywatch (analyses de surveillance de circulation du Covid). Les charges de personnel sont stables à 194 k€.

A noter, une dépense exceptionnelle de 126 k€ pour les intérêts moratoires, la mise en place des conventions de transfert avec la CASGBS ayant asséchée la trésorerie du syndicat.



DONNÉES ADMINISTRATIVES

Nombre présents par comité SIA



5 Nombre de comités

17 Nombre de délibérations

3 Nombre de décisions

0 Nombre d'arrêtés

DONNÉES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



DOSSIERS JURIDIQUES

- Nombre de dossiers juridiques complexes ouverts : **0**
- Nombre de dossiers juridiques complexes clos : **2**



DOSSIERS COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : **2**
- Nombre d'avenants marchés publics : **1**
- Nombre d'avenants DSP : **0**



DOSSIERS TRANSVERSAUX (UNILYS)

- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys ouverts : **3**
- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys clos : **4**



DOSSIERS MARQUANTS

- Difficultés d'exécution du marché SIA19 "Construction du bassin Corbière et de ses ouvrages annexes" (arrêts de chantier, GPA...).
- Notification du marché de mission d'AMO pour le choix du mode de gestion et d'exploitation du service d'assainissement et sa mise en œuvre.
- Notification du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la branche Etang du réseau d'assainissement du SIARSGL.

Service gestionnaire

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr



SIA
*Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la Région
de Saint-Germain-en-Laye*